



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 314-25

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 9 juin 2025, le Conseil a adopté le règlement numéro 314-25 décrétant une dépense de 931 211 \$ et un emprunt de 931 211 \$ pour la réalisation de travaux de prolongement de la rue Viateur-Routhier.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ledit règlement, en date du 10 octobre 2025. Ce règlement entre en vigueur à cette date conformément à la loi.

Donné à Adstock, ce 17 octobre 2025.

Le directeur général,

(Signé)

Jérôme Grondin



**CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE**
—
dans Les Appalaches

35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0
ADSTOCK.CA